

Doctorat en communication

Téléphone : 514 987-3000 #3620
Courriel : communication.doctorat@uqam.ca
Site Web : www.doctorat-communication.uqam.ca

Code	Titre	Grade	Crédits
1634	Doctorat en communication	Philosophiae Doctor, Ph.D.	90

Trimestre(s) d'admission	Automne
Contingent	Programme non contingenté
Régime et durée des études	Temps complet : 4 ans Temps partiel : 5 ans (résidence obligatoire jusqu'à la rédaction de la thèse)
Campus	Campus de Montréal
Organisation des études	Cours offerts le soir Cours offerts le jour

OBJECTIFS

Ce programme vise à permettre à l'étudiant de :

- Approfondir ses connaissances et porter un regard critique et intégrateur sur les principales approches et théories pertinentes au champ de la communication.
- Mener de façon autonome et experte un projet de recherche, de recherche-intervention/action ou de recherche-crédation, pour apporter une contribution originale à la connaissance, aux milieux de vie et de pratique organisationnels et sociaux, culturels, économiques, politiques ou technologiques dans le champ de la communication.
- Développer une posture pour approcher les phénomènes de communication en intégrant les apports d'autres disciplines.
- Participer à faire du programme de doctorat un milieu stimulant d'apprentissage, de réflexion et de débat en développant ses affiliations et ses compétences transversales par des échanges ouverts et par la participation aux diverses activités, tout au long du parcours.

CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit être titulaire d'une maîtrise en communication ou d'une maîtrise dans un domaine connexe aux communications obtenue avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 ou l'équivalent.

Tout dossier de candidature avec une moyenne inférieure à 3,2 mais supérieure à 2,8 sur 4,3 sera étudié par le sous-comité d'admission et d'évaluation du programme et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Le candidat ayant une maîtrise dans une discipline autre que la communication pourrait être admis conditionnellement à la réussite d'une propédeutique (trois cours ou plus) ou de cours d'appoint (deux cours ou moins) comprenant, selon sa formation académique antérieure ou sa pratique professionnelle, des cours sur les principales théories en communication, sur les méthodologies de recherche, d'intervention ou de création, ou sur des connaissances spécifiques en communication en lien avec les éléments contenus dans sa lettre d'intention.

Le candidat doit avoir une bonne connaissance des langues française et anglaise.

Le candidat doit préciser quel type de thèse il souhaite réaliser – recherche, création, intervention ou recherche-action – et démontrer des aptitudes pour entreprendre ce type de thèse. Il doit également déposer, avec sa demande d'admission, l'esquisse d'un projet de recherche, dont la pertinence communicationnelle devrait être justifiée.

Un professeur doit être pressenti et préférablement avoir accepté d'encadrer l'étudiant. Une liste des professeurs habilités à diriger les doctorants en communication est disponible sur le site web du programme : doctorat-communication.uqam.ca

Capacité d'accueil

Le programme n'est pas contingenté mais le nombre d'admis ne devra pas dépasser la capacité d'encadrement de la faculté.

Trimestre d'admission (information complémentaire)

Admission à l'automne seulement.

Méthode et critères de sélection

Le dossier devra comprendre le formulaire d'admission, le dossier académique du candidat (baccalauréat et maîtrise), trois lettres de recommandation (au moins deux doivent provenir de professeurs ou de chercheurs ayant une expérience de recherche, de recherche intervention/action, de recherche création pertinente reconnue).

Les documents suivants doivent être joints au dossier :

- une esquisse du projet de recherche (cinq pages);
- une évaluation de la faisabilité du projet en termes matériel, temporel et financier;
- une indication des demandes de bourses effectuées par le candidat, des possibilités d'insertion dans une équipe de recherche et des charges de cours qu'il pourrait assumer au premier cycle;
- une indication, dans la mesure du possible, du professeur qui pourrait encadrer les travaux de recherche du candidat.

Critères d'évaluation des dossiers

- qualité et pertinence de la formation académique;
- expérience et potentiel de recherche, de recherche intervention/action, de recherche création;
- pertinence du projet en regard des domaines de recherche en communication couverts à la faculté;
- faisabilité du projet à l'intérieur des limites normales de temps prévues pour le programme;
- compétences linguistiques (bilinguisme);
- disponibilité d'un professeur pour encadrer le candidat.

Régime et durée des études

Temps complet : quatre ans

Temps partiel : cinq ans (résidence obligatoire jusqu'à la rédaction de la thèse)

COURS À SUIVRE

(Sauf indication contraire, les cours comportent 3 crédits. Certains cours ont des préalables. Consultez la description des cours pour les connaître.)

Scolarité (21 crédits)

Séminaires obligatoires (9 crédits) :

FCM9000 Territoires de la communication

FCM9110 Thèse 1

FCM9130 Thèse 2

Séminaires-Agora (6 crédits)

L'étudiant doit suivre trois séminaires à contenu variable offerts dans le cadre de l'activité :

FCM910X Questions, enjeux et débats actuels de la communication (2 cr.)

Activité obligatoire (3 crédits)

FCM9221 Activité en milieu de recherche

Examen doctoral (3 crédits)

FCM9120 Examen doctoral

Pour faire l'examen doctoral, l'étudiant doit avoir complété au moins deux trimestres et au moins huit crédits au programme, ainsi que le séminaire FCM9110. L'examen doctoral est également préalable au séminaire FCM9130.

L'examen doctoral a pour objectif d'évaluer si l'étudiant est apte à entreprendre sa recherche doctorale. Il porte sur le développement du cadre théorique afférent au domaine de recherche, de recherche-intervention/action et de recherche-crédation de l'étudiant.

Pour réussir l'examen doctoral, l'étudiant doit d'abord répondre par écrit (maximum de 50 pages, excluant la bibliographie) et soutenir ensuite oralement sa réponse à deux questions soumises par les membres du jury. Chaque question engage à la réflexion critique. Elle peut être de nature conceptuelle, analytique ou épistémologique et sera liée aux intérêts de recherche de l'étudiant.

L'évaluation de l'examen est du type acceptation/refus. L'étudiant qui subit un échec à l'examen doctoral a droit à une reprise. Ce droit de reprise doit s'exercer au plus tard dans le courant de l'année suivant l'échec. Un nouvel échec à cette reprise ou le défaut de reprise dans le délai prescrit entraîne l'exclusion du programme.

La composition du jury de l'examen doctoral s'établit comme suit :

Trois membres, dont : deux professeurs, incluant le directeur de recherche, dont le rôle est de formuler chacun une question pour l'étudiant et de suggérer quelques références pour la bibliographie; un professeur dont le rôle est de présider le comité.

Les modalités détaillées et l'échéancier précis encadrant l'examen doctoral sont disponibles sur le site Internet de la Faculté de

communication.

Recherche (69 crédits)

Projet de thèse (6 crédits) :

FCM9401 Projet de thèse (6 cr.)

Thèse (63 crédits)

La thèse de recherche est d'une longueur variant entre 225 et 350 pages. Elle doit apporter une contribution originale et significative à l'avancement des connaissances dans le champ de la communication et démontrer la capacité de l'étudiant de mener des travaux de recherche d'une façon autonome.

La thèse de création consiste en la conception, la production et la diffusion d'une œuvre ou d'un travail équivalent, accompagné d'un texte de réflexion ou d'une élaboration théorique, selon les exigences du programme. Ce texte doit faire état d'une réflexion critique et analytique autour des problématiques soulevées par la production de l'étudiant. La thèse de création doit constituer un apport original et inédit dans un champ de création lié à la communication.

La thèse d'intervention ou de recherche-action consiste en la réalisation d'un projet, d'une production ou d'une pratique rattachée à un espace social, économique, politique, culturel, artistique ou autre et commentée dans un texte écrit. La thèse d'intervention ou de recherche-action permet l'approfondissement des connaissances théoriques et pratiques dans des domaines divers et elle combine l'acquisition des habiletés de recherche avec celles de l'intervention. Le texte écrit doit démontrer la capacité d'analyse critique de l'étudiant et doit constituer un apport original et inédit dans un domaine d'intervention.

Les trois types de thèse devront en plus faire l'objet d'une soutenance publique.

RÈGLEMENTS PÉDAGOGIQUES PARTICULIERS

La durée maximale du programme est de quatre ans (temps complet) et de cinq ans (temps partiel) après la première inscription.

L'étudiant devra procéder au choix de son directeur de thèse au plus tard avant la fin du deuxième trimestre.

L'examen doctoral doit être complété au plus tôt au troisième trimestre pour l'étudiant inscrit à temps plein, et au plus tard au sixième trimestre pour l'étudiant inscrit à temps partiel.

Le projet de thèse doit être accepté au plus tard neuf trimestres après la première inscription.

Le projet de thèse doit normalement être déposé dans les six mois suivant la fin du séminaire FCM9130 Thèse 2.

La direction du programme s'assurera que chaque étudiant fasse un choix de cours qui lui permette de se donner la formation théorique et méthodologique nécessaire à la réalisation de sa recherche doctorale.

Pour changer de type de thèse, l'étudiant doit présenter une demande motivée au SCAE et démontrer ses aptitudes pour réaliser le nouveau type de thèse.

Exigences linguistiques

Les étudiants du programme doivent posséder une connaissance suffisante de la langue anglaise.

CHAMPS DE RECHERCHE

- Action et médiation culturelle
- Anthropologie des médias
- Communication et environnement
- Communication et gestion de crise

- Communication et réception des savoirs
- Communication humaine interpersonnelle et en groupe
- Communication interculturelle
- Communication internationale
- Communication marketing
- Communication médiatique et santé
- Communication organisationnelle
- Conception visuelle numérique
- Conflits, harcèlement et violence en milieux organisés
- Diffusion et appropriation des connaissances
- Économie politique de la communication
- Épistémologie des études en communication
- Éthique de la communication
- Ethnographie en communication
- Études culturelles
- Études médiatiques
- Gouvernance et relations publiques
- Histoire et théories du cinéma
- Histoire et esthétique de la télévision
- Industries culturelles
- Médias socionumériques
- Politiques culturelles et de communication
- Pratiques communicationnelles d'accompagnement
- Recherche-création médiatique
- Réseaux sociaux humains
- Sociologie de la communication et du numérique
- Technologies de l'information et de la communication
- Théories critiques en communication
- Usage des médias

FRAIS

Pour les fins d'inscription et de paiement des frais de scolarité, ce programme est rangé dans la classe B.

DESCRIPTION DES COURS

FCM9000 Territoires de la communication

Sommaire du contenu

Ce séminaire vise à fournir une base commune à tous les étudiants quels que soient leurs intérêts de recherche, de recherche-intervention/action ou de recherche-création dès leur entrée au doctorat. La notion de territoire fait appel à une pluralité d'approches, de théories et de concepts construisant et problématisant les études en communication. Les étudiants sont amenés à « construire » leur propre cartographie des études en communication et à situer leurs intentions de recherche, de recherche-intervention/action ou de recherche-création par rapport à celle-ci.

Modalité d'enseignement
Séminaire

Conditions d'accès
Être inscrit au programme de doctorat en communication.

FCM910X Questions, enjeux et débats actuels de la communication

Sommaire du contenu

Ce séminaire à contenu variable vise à saisir les participants de questions, enjeux et débats actuels en communication à partir de lectures pertinentes et des interventions tant de chercheurs que de professionnels issus des milieux de pratiques. Il vise à développer une réflexion critique par rapport aux contenus abordés en mobilisant des approches, des théories et des concepts appropriés. Il prend la forme d'un séminaire-agera, soit un espace de rencontre et d'échanges entre participants inscrits au séminaire, et il est également ouvert aux autres étudiants qui ont déjà terminé leur scolarité. Suite à une séance inaugurale présentant l'enjeu auquel est consacré le séminaire, des débats, présentations synthèses et autres formes d'échange permettront de partager les points de vue et les expertises, ainsi que de partager les connaissances.

Modalité d'enseignement
Séminaire

Conditions d'accès
Être inscrit au programme de doctorat en communication.

FCM9110 Thèse 1

Sommaire du contenu

Ce séminaire vise à fournir un accompagnement à la fois personnalisé et collectif à la conception du projet de thèse de recherche, de recherche-intervention/action ou de recherche-création. Il vise à : identifier et approfondir différents aspects relatifs au projet, notamment la délimitation du domaine de recherche, de recherche-intervention/action ou de recherche-création de l'étudiant ; sélectionner les approches, théories et concepts pertinents ; mettre à jour les dimensions éthiques liées à sa réalisation ; constituer une bibliographie extensive des sources pertinentes pour constituer le cadrage théorique. Ce séminaire permet ainsi de préciser, selon le cheminement propre à chaque étudiant les intentions de recherche et les enjeux du domaine menant à la problématisation de leur projet, en préparation de l'examen doctoral.

Modalité d'enseignement
Séminaire

Conditions d'accès
Être inscrit au programme de doctorat en communication.

FCM9120 Examen doctoral

Sommaire du contenu

Cette activité vise à évaluer si l'étudiant est apte à entreprendre sa recherche doctorale. L'examen doctoral porte sur le développement du cadre théorique afférent au domaine de recherche, de recherche-intervention/action et de recherche-création de l'étudiant.

Modalité d'enseignement

Pour réussir l'examen doctoral, l'étudiant doit d'abord répondre par écrit (maximum de 50 pages, excluant la bibliographie) et soutenir ensuite oralement sa réponse à deux questions soumises par les membres du jury. Chaque question repose sur un apport original en termes de réflexion critique. Elle peut être de nature conceptuelle, analytique ou épistémologique et sera liée aux intérêts de recherche de l'étudiant.

Conditions d'accès
Être inscrit au programme de doctorat en communication.

Préalables académiques

FCM9110 Thèse 1

FCM9130 Thèse 2

Sommaire du contenu

Ce séminaire vise à fournir un accompagnement à la fois personnalisé et collectif en vue de contribuer à la conception du projet de thèse de recherche, de recherche-intervention/action ou de recherche-création. Il aborde la production d'une problématique, la détermination d'objectifs et la conception d'une stratégie méthodologique approprié. L'accompagnement se fait à partir d'objectifs d'avancement déterminés pour chacune des étudiantes et des étudiants, permettant ainsi tenir compte des différents états d'avancement de chacun et chacune dans la formulation du projet doctoral.

Modalité d'enseignement
Séminaire

Conditions d'accès
Être inscrit au programme de doctorat en communication.

Préalables académiques
FCM9120 Examen doctoral

FCM9221 Activité en milieu de recherche

Objectifs

Cette activité collective vient compléter la formation offerte dans les séminaires par l'intégration dans un groupe de recherche, de recherche-intervention/action ou de recherche-crédation reconnu de façon à acquérir des connaissances et de compétences pratiques en relation étroite avec le projet de thèse particulier de chacun des étudiants.

Modalité d'enseignement

Cette activité est supervisée par un professeur et doit préalablement faire l'objet d'une entente de prestation et d'évaluation claire et précise qui sera par la suite entérinée par le SCAE. L'activité choisie doit être approuvée par la direction du programme. Cette activité ne doit pas se substituer au travail rémunéré des assistants de recherche et ne doit pas comporter des activités de lecture et d'écriture d'articles, de rapports de recherche, etc

Conditions d'accès

Être inscrit au programme de doctorat en communication.

FCM9401 Projet de thèse

Sommaire du contenu

L'étudiant qui a réussi les séminaires FCM9110 Thèse 1 et FCM9130 Thèse 2 pourra s'inscrire à son projet de thèse. Le projet de thèse doit normalement être déposé par écrit dans les six mois suivant la fin du séminaire FCM9130 Thèse 2. Toute exception devra faire l'objet d'une demande motivée de prolongation de délai auprès de la direction locale du programme, qui en fera état au Comité de liaison du programme. De plus, l'étudiant devra défendre oralement son projet devant un jury, en démontrant la pertinence théorique et méthodologique de même que la faisabilité de la recherche, de la recherche intervention/action ou de la recherche création proposée. Le jury est constitué du directeur de recherche et de deux autres professeurs proposés par le directeur au Sous-comité d'admission et d'évaluation du programme. Le projet pourra être accepté tel quel, retourné pour modifications ou refusé. Dans ce dernier cas, le refus met fin à la candidature. La scolarité de doctorat n'est réputée terminée qu'une fois le projet de thèse accepté.

Modalité d'enseignement

L'évaluation sera effectuée suivant la notation succès-échec.

Conditions d'accès

Être inscrit au programme de doctorat en communication.

Préalables académiques

FCM9230 Séminaire d'intégration

CHEMINEMENT TYPE DE L'ÉTUDIANT À TEMPS COMPLET

Année/Trimestre	Automne	Hiver	Été
1	FCM9000	FCM9110, un ou deux séminaires parmi le FCM910X	FCM9120
2	FCM9221, un ou deux séminaires parmi le FCM910X	FCM9130	FCM9401
3	Projet de thèse	Rédaction de thèse	Rédaction de thèse
4	Rédaction de thèse	Rédaction de thèse	Rédaction de thèse

N.B. : Le masculin désigne à la fois les hommes et les femmes sans aucune discrimination et dans le seul but d'alléger le texte.

Cet imprimé est publié par le Registrariat. Basé sur les renseignements disponibles le 05/02/18, son contenu est sujet à changement sans préavis.

Version Automne 2018